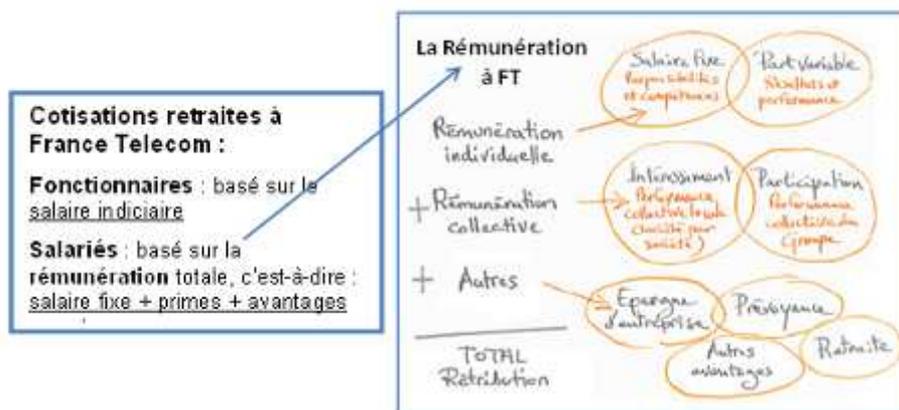


Simulation de la perte de retraite d'un CFC



Simulation 2008 – Perte de retraite d'un CFC										
Salaire fixe avant départ CFC	Part Variable avant départ CFC	Base de cotisation retraite avant départ CFC	Base de cotisation retraite première année de CFC	Points AGIRC 2008 avant départ CFC	Points AGIRC 2008 en CFC	Perte de points AGIRC en pourcentage	Perte de points sur 5,75 ans de CFC durée maximale	Perte annuelle de retraite AGIRC	Retraite totale AGIRC estimée	% de perte estimée de retraite AGIRC sur une carrière
36 900 €	4 428 €	41 328 €	36 900 €	268	121	55%	849	351 €	1 109 €	32%
50 000 €	6 000 €	56 000 €	50 000 €	757	557	26%	1 150	475 €	3 129 €	15%
100 000 €	12 000 €	112 000 €	100 000 €	2 624	2 224	15%	2 300	950 €	10 841 €	9%
100 000 €	25 000 €	125 000 €	100 000 €	3 057	2 224	27%	4 791	1 980 €	12 632 €	16%

Hypothèse

- 33 276 € Le salarié à cotisé 20 ans à la retraite cadre avec un nombre moyen de points égal à la moitié de ce qu'il touche en fin de carrière
- 50 000 € Le salarié à cotisé 30 ans à la retraite cadre avec un nombre moyen de points égal à la moitié de ce qu'il touche en fin de carrière
- 100 000 € Le salarié à cotisé 40 ans à la retraite cadre avec un nombre moyen de points égal à la moitié de ce qu'il touche en fin de carrière